



# Dérogation scolaire

## Notice explicative pour les familles

### 1- Principe

Les enfants doivent être scolarisés dans l'école publique de la commune de résidence de la famille.

Une commune pourvue d'une capacité d'accueil suffisante pour scolariser tous les enfants résidants sur son territoire n'est tenue de participer aux charges d'écoles situées sur le territoire d'une autre commune que si le maire a donné son accord préalable à la scolarisation des enfants hors de la commune.

Toutefois, la loi a prévu un certain nombre de cas dérogatoires faisant l'objet, chaque année au mois de juin, d'un examen par la commission de dérogation, composée du Maire, de l'adjointe déléguée aux affaires scolaires, du directeur de l'école concernée. (Voir si une personne de l'inspection).

Toute décision pour l'enseignement maternel n'est pas reconduite systématiquement en élémentaire, une nouvelle demande est à reformuler pour l'entrée en élémentaire. La dérogation accordée reste valable tant que les conditions décrites ci-dessous sont remplies.

Le motif de la dérogation doit être recevable et brièvement exposé. Il convient de joindre les documents demandés, qu'il s'agisse d'une première demande ou d'un renouvellement.

La décision est prise sous réserve des effectifs connus en juin et des places disponibles. La mairie se réserve le droit de vérifier l'exactitude des renseignements communiqués.

### 2- Motifs recevables

#### Dérogations de droit :

Conformément au code de l'éducation article L212-8, la scolarisation d'un enfant dans une autre commune est justifiée par des motifs tirés de contraintes liées :

- Aux obligations professionnelles des parents lorsqu'ils résident dans une commune qui n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde des enfants ou si la commune n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées.
- A des raisons médicales.
- A l'inscription d'un frère ou d'une sœur dans un établissement scolaire de la même commune ;
- A la poursuite de la scolarité dans le cycle élémentaire (enfants ayant effectué les années scolaires de maternelle à l'école du Tholonet).

Les demandes de dérogation pour un motif autre que celui « de droit », seront étudiées au cas par cas, à l'aide des justificatifs règlementaires fournis.

### 3- Procédure

Pour l'inscription, le dossier complet, renseigné et daté devra être déposé à la mairie du Tholonet **avant le 1<sup>er</sup> juin** dernier délai. Toute demande reçue après cette date et en tout état de cause 72h avant la date de commission ne pourra pas être prise en compte.

Ce dossier comprend :

- La demande de dérogation
- Un courrier exposant la motivation de la demande de dérogation
- La copie du livret de famille complet
- Toutes les pièces justificatives demandées selon le cas.

### 4- Pièces

Cas n°1 : Attestation de l'employeur  
Attestation de l'école d'accueil

Cas n°2 : Certificat médical justifiant de soins particuliers.

Cas n°3 : Certificat de scolarité de l'ainé concerné.

Cas n°4 : Attestation de scolarité école maternelle année en cours.

Autres cas : Courrier explicatif  
Justificatif adéquat selon situation.

### 5- Parcours de dépôt d'une demande de dérogation

1 / Récupération du dossier en mairie du Tholonet (dossier téléchargeable sur [www.letholonet.fr](http://www.letholonet.fr))

2/ Soumission par les demandeurs à l'avis du Maire de la commune de Résidence

3/ Retour du dossier complété accompagné des justificatifs de domicile à la Mairie du Tholonet



DÉPARTEMENT  
DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**MAIRIE LE THOLONET**

13100

## FORMULAIRE DE DEMANDE DEROGATION A LA CARTE SCOLAIRE POUR INSCRIPTION DANS UNE ECOLE DU THOLONET

Les informations recueillies via ce document sont enregistrées dans un fichier informatisé par la mairie dans le cadre de la gestion des inscriptions, dérogation, effectifs scolaires et vie de l'école. Elles sont conservées pendant 5 ans et sont destinées à la mairie. Conformément à la loi « RGPD », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en contactant la mairie via [secretariat.tholonet@orange.fr](mailto:secretariat.tholonet@orange.fr) et en précisant en objet de votre mail exercice de mes droits RGPD

Commune de résidence de la Famille :

### ➤ L'ENFANT :

Nom et prénoms : .....

Sexe : Masculin  Féminin

Né le .....à .....

Département ou pays.....

### ➤ LES RESPONSABLES LEGAUX :

	RESPONSABLE LEGAL 1	RESPONSABLE LEGAL 2
Nom		
Prénom		
Lien de parenté avec l'enfant		
Adresse (1)		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
Adresse mail		
Profession		
Nom de l'employeur (2)		
Lieu de travail		
Horaires de travail		

### ➤ INFORMATIONS CONCERNANT LA FAMILLE :

Célibataire

Concubinage

Pacsé(e)(s)

Marié(e)(s)

Séparé(e)(s)

Divorcé(s)

Veuf(ve)(s)

Résidence alternée

COMMUNE DU THOLONET

Service Scolaire – 3384 route Cézanne – 13100 LE THOLONET

Mail : [secretariat.tholonet@orange.fr](mailto:secretariat.tholonet@orange.fr)

➤ Nombre d'enfants dans la famille : .....

➤ **MOTIVATION DE LA DEMANDE :**

Un des parents travaille sur la commune du Tholonet **ET** la commune de résidence ne propose pas de service cantine ou garderie périscolaire.

L'Etat de santé de l'enfant nécessite des soins réguliers ou prolongés par des professionnels installés sur la commune, ou un soin délivré par un parents travaillant sur la commune (exemple soins kiné, séance d'orthophonie, piqure insuline, etc...) (joindre un justificatif médical)

Maintien de la fratrie (frère/sœur déjà scolarisé à l'école maternelle ou élémentaire du Tholonet, joindre une attestation d'inscription à l'école pour l'année en cours)

Poursuite de la scolarité dans le cycle élémentaire (enfants ayant effectué les années scolaires de maternelle à l'école du Tholonet)

Autre motif (à détailler, joindre un justificatif selon cas) .....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

➤ **ECOLE SOUHAITEE :**

**Maternelle**

Petite Section                       Moyenne Section                       Grande Section

**Elémentaire**

CP                       CE1                       CE2                       CM1                       CM2

Signature responsable légal 1	Signature responsable légal 2
Fait à ..... Le .....	Fait à ..... Le .....

1) Joindre une attestation de domicile  
2) Joindre une attestation d'activité

➤ **DECISION**

**AVIS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE RESIDENCE**

Favorable                       Défavorable

Renseignements :

Ecole du Secteur d'origine : .....

L'école de secteur a-t-elle des places disponibles pour accueillir l'enfant ?                      OUI  NON

L'école de secteur peut-elle accueillir l'enfant au restaurant scolaire ?                      OUI  NON

L'école de secteur dispose t'elle d'un service de garderie qui peut accueillir l'enfant ?                      OUI  NON

Cachet de la Commune :

Le .....

Signature

**AVIS DE LA DIRECTRICE DE L'ECOLE DU THOLONET**

Accueil possible                       Accueil impossible

**AU JOUR DE LA DEMANDE ET SOUS RESERVE DES PLACES DISPONIBLES ET EFFECTIFS AU 30 JUIN**

Remarques :

.....  
.....  
.....  
.....

Cachet de la Commune :

Le .....

Signature

**DECISION DU MAIRE DU THOLONET**

Procède à l'inscription                       Refuse l'inscription

Remarques :

.....  
.....  
.....  
.....

Cachet de la Commune :

Le .....

Signature